

# SESSION DE LINGUISTIQUE ET DE LITTÉRATURE DE L'ASSOCIATION CLELIA

Évian-les-Bains, 24-28 août 2025

La prochaine session de linguistique et de littérature organisée par l'Association CLELIA aura lieu du dimanche 24 août au jeudi 28 août 2025 au Centre « Ethic Etapes - Côté Lac Évian » à Évian-les-Bains. Cette session est ouverte aux étudiants, aux chercheurs et aux enseignants du secondaire et du supérieur.

## PROGRAMME :

Les séances des trois séries de conférences principales ont une durée d'une heure trente chacune, à l'exception de la première de chaque série dont la durée est d'une heure.

**1. APPROCHES THÉORIQUES DE L'INTERTEXTUALITÉ DANS LA LITTÉRATURE ANTIQUE** par FLORENCE KLEIN (Université de Lille), JULIETTE DELALANDE (Sorbonne Université) et MARIE DE TOLEDO (Sorbonne Université)

1. Introduction : pourquoi l'intertextualité dans les études anciennes ? (Marie de Toledo)
2. Des « marqueurs » récurrents comme critères d'intertextualité ? (Juliette Delalande)
3. Peut-on « prouver » une relation intertextuelle ? (Florence Klein)
4. Et dans l'autre sens ? Les Grecs lecteurs des Romains... (Florence Klein)
5. Quand l'intertextualité est politique (Florence Klein)

**2. LE LYCIEN, UNE LANGUE ANATOLIENNE DU IER MILLÉNAIRE AVANT N.È.,** par FLORIAN RÉVEILHAC (CNRS)

1. Présentation générale
2. Phonologie et phonétique
3. Morphologie
4. Syntaxe
5. Lexique et onomastique

**3. DIDACTIQUE DES LANGUES ANCIENNES ET DIDACTIQUE DES LANGUES MODERNES : INFLUENCES, CONFRONTATIONS, INTERACTIONS,** par SÉVERINE CLÉMENT-TARANTINO (Université de Lille), ÉMILIE KASAZIAN (Cergy Paris Université), ANTJE KOLDE (HEP du canton de Vaud) et PEGGY LECAUDÉ (Université de Lille)

1. Introduction
2. Traduire ou (tenter de) s'immerger ?
3. Pourquoi et comment travailler les compétences audio-orales en langues anciennes ?
4. Grammaire et vocabulaire : quel équilibre ?
5. Éducation au plurilinguisme : *quid* des langues anciennes ?

**4. VARIA :** Quelques séances seront réservées à des exposés proposés par des participants, sous réserve d'acceptation par le bureau. Les sujets de ces exposés sont libres et la durée de chacun est d'une heure, comprenant un temps de discussion d'environ un quart d'heure.

**Prière à ceux qui souhaitent proposer un exposé d'envoyer le titre de leur communication accompagné d'un bref résumé à : [asso1clelia@gmail.com](mailto:asso1clelia@gmail.com) avant le 1er juin 2025.**

\*\*\*\*

## APPEL À PROJETS :

Chaque année, durant la session, les participants se réunissent en assemblée générale pour décider du programme des sessions suivantes.

Les personnes ne participant pas à la session 2025 peuvent **soumettre des propositions pour les conférences des prochaines sessions en les envoyant au conseil d'administration de l'association : asso1clelia@gmail.com ; les participants sont également invités à faire part de leurs projets au conseil d'administration, avant la session.**

Dans la mesure du possible, il convient de prendre un premier contact avec les intervenants pressentis afin de s'assurer de leur éventuelle disponibilité et de pouvoir **présenter le projet à l'aide d'un ou deux paragraphes descriptifs et/ou d'un programme en cinq points.**

\*\*\*\*

## INFORMATIONS PRATIQUES :

• Dates : du dimanche 24 août 2025 à 8h30 au jeudi 28 août 2025 à 16h. L'accueil des participants se fera le samedi 23 août à partir de 16h. Départ possible le jeudi après-midi, le jeudi soir (après le dîner) ou le vendredi 29 août au matin après le petit déjeuner.

• Adresse : Ethic Etapes - Côté Lac Évian, avenue de Neuvecelle, 74 500 Évian-les-Bains.  
+33 (0)4 50 75 35 87  
<http://www.cotelacevian.com/>

• Moyens d'accès : gare SNCF d'Évian-les-Bains (20 min. à pied). De Paris, il est aussi possible d'aller jusqu'à Lausanne en T.G.V. puis de prendre le bateau pour traverser le lac jusqu'à l'embarcadère d'Évian-les-Bains (situé en contrebas du centre).

• Hébergement et pension (9 chambres individuelles, 5 chambres de 2 lits et 7 chambres de 4 lits) en incluant à titre indicatif le montant approximatif d'une taxe de séjour de 1€ par personne et par nuit

– **Pension complète, chambre individuelle avec douche et sanitaires** : 552.5 € pour le séjour de 5 nuits (110.5 € par nuit).

– **Pension complète, chambre double avec douche et sanitaires** : 392.5 € pour le séjour de 5 nuits (78.5 € par nuit).

– **Pension complète, chambre de quatre avec douche et sanitaires** : 357.5 € pour le séjour de 5 nuits (71.5 € par nuit).

Pour les enfants de moins de 12 ans : 302.5 € pour le séjour de 5 nuits (60.5 € par nuit).

– **Formule « externe »** : pas de logement sur place, mais repas de midi et/ou du soir au centre à 18 euros l'unité.

Comme convenu lors de la dernière A.G. et selon les possibilités offertes par le centre, un repas sur deux sera végétarien. Il est possible de demander à ce que tous les repas soient végétariens ; des menus sans gluten sont également disponibles ; à signaler dans la fiche d'inscription.

• À verser au moment de l'inscription :

En raison de changements importants dans les conditions générales de vente pratiquées par le centre, nous sommes désormais dans l'obligation de demander de verser des arrhes correspondant à 90 % du montant total du séjour au moment de l'inscription (en retirant la taxe de séjour). **Attention : ces arrhes ne pourront pas être remboursées en cas d'annulation par le participant moins de deux mois avant le début de la session, soit après le 20 juin 2025.** Ces arrhes seront déduites de la somme à verser pour l'ensemble du séjour. Le reste dû sera à verser à l'arrivée à nos trésorières. Les frais correspondant à la totalité du séjour sont normalement dus, quelle que soit la durée de la présence effective.

En cas de difficulté pour verser la somme demandée en une seule fois et si tôt dans l'année, il est possible d'envisager auprès de nos trésorières un règlement en plusieurs fois, échelonné entre avril et juin.

**Montant de l'acompte en fonction de votre situation :**

	Séjour de <b>5 nuits</b> (avec raclette)	Séjour de <b>6 nuits</b> (avec raclette)
Pension complète en chambre individuelle	<b>492.75 €</b> (499.05 €)	<b>591.30 €</b> (597.460 €)
Pension complète en chambre double	<b>348.75 €</b> (355.05 €)	<b>418.50 €</b> (424.80 €)
Pension complète en chambre collective	<b>317.25 €</b> (323.55 €)	<b>380.70 €</b> (387 €)
Enfants de moins de 12 ans	<b>267.75 €</b> (274.05 €)	<b>321.30 €</b> (327.60 €)

**En cas de formule externe, le montant des arrhes sera de 16.20 € multiplié par le nombre de repas demandés.**

**Participation aux frais d'organisation des conférences : 60 € pour les actifs et les retraités ; les accompagnants ainsi que les non-titulaires (étudiants, doctorants) et autres précaires en sont dispensés.**

**Cotisation annuelle à l'association CLELIA : 10 € pour les non-titulaires (étudiants, doctorants) et autres précaires, 20 € pour les actifs et les retraités, 30 € ou plus pour les membres bienfaiteurs (les accompagnants adultes ont le choix d'adhérer ou non à l'association ; les mineurs sont dispensés d'adhésion).**

Aux sommes indiquées dans le tableau s'ajoutent donc, pour les participants :

- **10 €** pour les précaires/non-titulaires
- **80 €** pour les actifs et retraités
- **90 €** ou plus pour les membres bienfaiteurs

Prière de remplir le bulletin d'inscription ci-joint et de l'envoyer à :

CLELIA c/o Marie DE TOLEDO, 15 bis boulevard Carnot, 93200 SAINT-DENIS  
ou  
asso1clelia@gmail.com

**Date limite d'inscription : 1er juin 2025.**  
**Au-delà de cette date, les inscriptions ne sont plus garanties.**

Les personnes qui souhaitent adhérer ou renouveler leur adhésion sans participer à la session 2025 peuvent le faire en retournant le bulletin prévu à cet effet (page 5 ci-dessous). En tant qu'adhérents, ils seront tenus au courant des activités de l'association.

**SESSION CLELIA (24-28 août 2025)**  
**BULLETIN D'INSCRIPTION**

À retourner **avant le 1er juin 2025** à :  
CLELIA c/o Marie DE TOLEDO, 15 bis boulevard Carnot, 93200 SAINT-DENIS  
ou  
asso1clelia@gmail.com

M. / Mme .....  
Adresse : .....  
..... Tél. : .....  
Adresse électronique : .....  
Établissement : .....  
Spécialité : .....

• souhaite participer à la session CLELIA (24-28 août 2025) :  
 seul(e)       accompagné(e) de [indiquer les noms des accompagnants  
n'assistant pas aux conférences] :  
.....  
.....

• choisit, pour l'hébergement [voir page 2 pour les tarifs] :  
 la pension complète en chambre individuelle.  
 la pension complète en chambre double.  
 la pension complète en chambre collective.  
 la formule « externe » : pas de logement sur place, mais repas de midi et/ou du soir  
au centre.

• en cas d'hébergement en chambre double (ou à trois ou quatre), souhaite partager sa  
chambre avec [indiquez, si vous le souhaitez, le nom de la (des) personne(s) avec qui vous  
souhaitez être hébergé(e)]  
.....

•  souhaite       ne souhaite pas      être hébergé au Centre « Ethic Etapes - Côté  
Lac Évian » la nuit du jeudi 28 août au vendredi 29 août 2025.

•  souhaite       ne souhaite pas      participer à la raclette annuelle (+ 6.30 €  
dans les arrhes, 7 € au bout du compte)

•  souhaite       ne souhaite pas      obtenir des menus exclusivement  
végétariens

•  souhaite       ne souhaite pas      obtenir des menus exclusivement sans  
gluten

- en cas de formule externe, demande de réservation pour les repas suivants :

	Midi	Soir
Samedi 23 août	(pas de repas)	
Dimanche 24 août		
Lundi 25 août		
Mardi 26 août		
Mercredi 27 août		
Jeudi 28 août		(session officiellement terminée)

Soit un total de ..... repas (x 16.20 €)

- adhère au tarif :  non-titulaire (étudiant, doctorant), précaire : 10 €  
 actif ou retraité : 20 €  
 bienfaiteur : 30 € (ou plus : ..... €)

- verse à l'association CLELIA, à titre d'adhésion et d'arrhes, un montant de :

- souhaite effectuer ce versement :

par chèque ci-joint à l'ordre de CLELIA (CCP 23 660 78 E PARIS)  
 par virement bancaire (coordonnées bancaires ci-dessous, p. 6 ; pour que votre inscription soit garantie, le virement doit impérativement être fait avant le 1er juin 2025)

Date : .....

Signature :

**BULLETIN D'ADHÉSION à l'association CLELIA  
(pour les personnes ne s'inscrivant pas à la session 2025)**

à retourner à  
CLELIA c/o Marie DE TOLEDO, 15 bis boulevard Carnot, 93200 SAINT-DENIS  
ou  
asso1clelia@gmail.com

M. / Mme : .....

Adresse : .....

..... Tél. : .....

Adresse électronique : .....

Établissement : .....

Spécialité :  
.....

demande à adhérer / renouvelle son adhésion à l'association CLELIA et verse à titre de cotisation pour l'année 2025 :

- 10 € : tarif précaire (étudiant, doctorant, non-titulaire)
- 20 € : tarif actif ou retraité
- 30 € ou plus : tarif bienfaiteur

souhaite effectuer ce versement :

- par chèque ci-joint à l'ordre de CLELIA (CCP 23 660 78 E PARIS)
- par virement bancaire (coordonnées bancaires ci-dessous, p. 6)

Date : .....

Signature :

Je soussigné ..... donne  
pouvoir à ..... pour me  
représenter et prendre part aux votes en mon nom lors de l'Assemblée Générale de  
l'association CLELIA qui se tiendra à Évian le mercredi 27 août 2025.

Mention manuscrite « Bon pour pouvoir » :

Date : .....

Signature :

**COORDONNÉES BANCAIRES  
DE L'ASSOCIATION CLELIA :**

La Banque postale - Centre de Paris (75)

Compte courant postal (CCP) n°23 660 78E 020

IBAN : FR64 2004 1000 0123 6607 8E02 041

BIC : PSSTFRPPPAR